

Mise à jour #22 | 12 août 2020

Communiqué d'information COVID-19

MISES À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF DE MÉDECINE SPORTIVE :

Remarque : l'avis COVID-19 du CCMS ne sera plus publié toutes les deux semaines et sera diffusé « au besoin ». Vous pouvez continuer à demander des informations auprès des médecins en chef du CCMS et/ou des membres du groupe de travail sur le retour au sport pendant la COVID-19.

Mise à jour au sujet de la maladie

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 est de plus de 20 millions avec plus de 13,5 millions de cas guéris et 746 000 décès. Le taux de mortalité au Canada est de 7,4 %. Au Canada, nous avons dénombré plus de 120 000 cas, 8 900 décès et 106 000 guérisons (89 %). Sur les 4 685 cas actuellement actifs au Canada, 97 % sont classés comme mineurs. Dans certains pays, le nombre de cas a atteint des niveaux record. Ceci renforce la nécessité de demeurer prudent et de suivre les recommandations relativement à l'hygiène des mains, de la distanciation physique et de l'utilisation de masques qui sont désormais obligatoires dans certaines provinces du Canada et dans plusieurs pays du monde.

Malgré le nombre actuel de nouveaux cas, l'élimination de restrictions se poursuit graduellement à travers le pays. Cet assouplissement progressif des restrictions aura un impact sur l'entraînement et l'accès aux installations, qui variera selon les régions et différents sports. Chaque sport élabore des plans et utilise les lignes directrices établies par l'outil d'évaluation du retour au sport (RSAT) et de la récente publication du Groupe de travail de retour au sport de haute performance.

Instituts et sites d'entraînement

À ce stade, tous les Canadiens et Canadiennes demeurent sous la direction des autorités de santé publiques nationales et provinciales. En raison des récents changements, tous les Instituts sont maintenant ouverts. Les horaires et le niveau d'opérations possibles dépendent des restrictions locales en vigueur et varient d'un Institut à l'autre. On recommande aux athlètes et aux sports de vérifier auprès de leur Institut pour plus de renseignements sur les services disponibles et la manière d'y accéder.

Outil d'évaluation du retour à la compétition (R-CAT)

Alors que l'entraînement se poursuit et que les équipes et les sports envisagent leur retour à la compétition, le CCMS et l'ANP ont collaboré à la création d'un outil pour aider les ONS à évaluer un retour à un environnement de compétition. L'outil d'évaluation de retour à la compétition (R-CAT) procure une évaluation des environnements de compétition à l'échelle nationale et internationale et possède une liste de contrôle pour les événements ou les camps pour aider les sports/équipes à planifier leur retour à la compétition ou aux camps d'entraînement. Les Instituts canadiens de sport et les médecins en chef des comités olympiques et paralympiques sont disponibles pour vous aider dans l'évaluation de l'environnement de compétition.

(R-CAT)

Noeud ou bulle d'entraînement et protocole de dépistage

Une certaine confusion existe relativement à la définition d'un nœud d'entraînement, qui a fait l'objet d'une réévaluation, par rapport au développement d'une bulle d'entraînement. Ainsi, le lien ci-dessous explique clairement les distinctions entre les nœuds et les bulles dans le contexte sportif, en plus de recommandations pour le dépistage dans ces environnements.

(Noeud ou bulle d'entraînement)

Lignes directrices du retour à l'entraînement à la suite d'une infection de COVID-19

Alors que davantage de données médicales d'athlètes guéris d'une infection de la COVID-19 deviennent disponibles et que des groupes de recherche analysent les données de patients à la suite d'une infection, le CCMS a examiné la littérature courante et développé des lignes directrices pour le retour à la performance à la suite d'une infection de la COVID-19. Il ne s'agit pas de directives sur le traitement de la maladie, mais plutôt, des lignes directrices destinées à aider les professionnels de la santé à appuyer la reprise de l'entraînement des athlètes. Les lignes directrices seront fournies par l'entremise de groupes d'experts en prestation de services de santé, y compris l'ACMSE, Sport Physiotherapy Canada, l'ACTS et n'importe quel autre groupe qui en fait la demande. On encourage les ONS à consulter leur personnel médical pour examiner ces lignes directrices.

Voyages et déplacements

L'interdiction de voyage entre la frontière canado-américaine a été prolongée jusqu'à la fin août et sera réévaluée à tous les 30 jours. Alors que les équipes se déplacent et se rassemblent pour l'entraînement en équipe et que les voyages aériens reprennent au pays, les recommandations suivantes seront utiles aux voyageurs :

- Vérifier les règlements locaux en matière de quarantaine et les taux de prévalence de la maladie immédiatement avant le départ.
- Porter un masque à l'aéroport et en vol. Les masques de qualité médicale ou N95 ne sont pas nécessaires.
- Se laver fréquemment les mains à l'aéroport. Une fois à votre siège, utiliser du désinfectant pour les mains et se laver les mains après avoir quitté l'avion et l'aéroport.
- Respecter rigoureusement l'étiquette de la toux en tout temps.
- Utiliser une lingette pour nettoyer les bras du siège. Ne pas utiliser la tablette devant vous ou le système de divertissement si ce n'est pas nécessaire ou les essuyer avec une lingette si vous devez l'utiliser.
- Choisir un siège côté hublot si possible pour minimiser votre contact avec les autres.
- Essuyer vos bagages incluant votre bagage à main lorsque vous l'aurez récupéré, à votre sortie de l'aéroport et de tout transport en commun tel un autobus ou un taxi.

Mise à jour du CCES

Le CCES a repris le prélèvement d'échantillons d'urine à compter du 13 juillet 2020. Les athlètes inscrits au groupe cible enregistré devraient avoir reçu un avis de la reprise et des protocoles en vigueur. Les liens fournissent des informations de valeur et un lien au module d'apprentissage en ligne.

Lien à la page de renseignements de la COVID-19 du CCES <https://cces.ca/fr/procedures-pour-la-covid-19> et lien au module d'apprentissage en ligne : <https://cces.ca/sites/default/files/content/media/COVID-19-and-Return-to-Testing/story.html>

LE CCES reprendra le prélèvement d'échantillons d'urine

Avec la levée des restrictions provinciales permettant aux athlètes de recommencer l'entraînement, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a mis en place des procédures de contrôle du dopage supplémentaires. Ainsi, dès le 13 juillet, il pourra reprendre en toute sécurité les prélèvements

d'échantillons d'urine, y compris les prélèvements effectués au domicile des athlètes, exigés par le Programme canadien antidopage (PCA).

Le CCES a mis au point des procédures supplémentaires prévoyant les mesures de sécurité nécessaires pour les athlètes et le personnel de prélèvement des échantillons afin de réduire le risque de la propagation du virus. Créées à la suite d'une évaluation complète des risques rattachés à tous les aspects du processus, elles intègrent en outre les recommandations de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et des autorités sanitaires locales. Nos employés ont suivi une formation d'appoint sur ces nouvelles procédures :

- Tous les employés du CCES doivent remplir un questionnaire d'autoévaluation sur la COVID-19 avant d'exécuter leurs tâches.
- Toutes les personnes participant au processus de contrôle du dopage doivent maintenir la plus grande distance physique possible.
- Jusqu'à ce que soient mises en place des mesures de sécurité convenant aux prélèvements sanguins, le CCES ne recueillera que des échantillons d'urine.
- Les athlètes doivent remplir un questionnaire d'autoévaluation au moment où ils reçoivent la notification.
- À la reprise, les séances de prélèvement seront restreintes à un nombre limité de participants, ce qui signifie qu'un seul athlète sera testé à la fois. Le nombre d'athlètes testés lors d'une même séance devrait augmenter suivant la levée des restrictions.
- Toutes les personnes participant au processus doivent porter des masques.
- Du désinfectant pour les mains sera mis à la disposition des athlètes (et de leurs représentants, le cas échéant).
- Le partage de fournitures sera réduit au strict minimum.

Les athlètes et intervenants qui ont suivi le cours L'ABC du sport sain 2020 ou L'ABC du sport sain en revue 2020 ont reçu un courriel le 10 juillet 2020 les invitant à suivre le module de formation en ligne Reprise des contrôles. Pour ceux qui n'ont pas encore suivi la formation L'ABC du sport sain cette année, le module Reprise des contrôles y est désormais intégré.

D'autres renseignements sur la COVID-19, y compris les procédures du CCES et des liens vers des ressources de l'AMA et de l'Agence de la santé publique du Canada sont disponibles en cliquant : <https://cces.ca/fr/procedures-pour-la-covid-19>

Si vous avez des questions, communiquez avec le CCES en écrivant à info@cces.ca.

Liens actualisés du gouvernement du Canada et de l'OMS

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
- <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>
- [Provincial Information](#)

Autres questions:

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le COVID-19 communiquez avec le médecin en chef ou le médecin de l'équipe de votre ONS, ou des médecins en chef du Comité consultatif de la médecine du sport.

- Dr. Mike Wilkinson, Comité olympique canadien : mwilkinson@olympic.ca
- Dr. Andy Marshall, Comité paralympique canadien : amarshall@paralympic.ca

- Dr. Suzanne Leclerc, Institut national du sport du Québec : sleclerc@insquebec.org
- Dr. Doug Richards, Institut canadien du sport de l'Ontario : drichards@csiontario.ca
- Dr. Brian Benson, Institut canadien du sport de Calgary : bbenson@csicalgary.ca
- Dr. Paddy McCluskey, Institut canadien du sport du Pacifique : pmccluskey@csipacific.ca